



Attention toxique! À cause de sa taille et de sa floraison spectaculaire, la berce du Caucase est parfois utilisée comme plante ornementale. Pourtant, sa sève contient des toxines qui réagissent fortement à la lumière, rendant la peau extrêmement sensible au soleil. Les réactions sont douloureuses, semblables à des brûlures. Peu de cas d'exposition humaine à la sève toxique ont été rapportés à ce jour en Montérégie. Mais la prudence s'impose!

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service **Info-Santé** au 8-1-1.

pour en savoir plus...

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante qui a fait son apparition au Québec en 1990. À ce jour, elle a été observée dans plusieurs régions du Québec, dont Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et la Montérégie.

La berce du Caucase préfère les habitats frais et humides. On la trouve dans des milieux perturbés, tels que :

- le long des berges de cours d'eau;
- le long des fossés;
- le long des chemins de fer;
- le long des routes;
- dans les prés;
- dans les terrains vagues.

Les risques d'exposition sont importants pour :

- les enfants et leurs parents;
- les horticulteurs;
- les agriculteurs;
- les ouvriers affectés au débroussaillage;
- toutes les personnes habitant ou fréquentant les endroits où se trouvent la plante.

Que faire en cas de contact avec la sève de la berce du Caucase?

Contact avec la peau : éliminer la sève le plus rapidement possible en évitant de l'étendre sur une plus grande surface de peau. Utilisez un papier absorbant sans frotter et lavez la région atteinte avec de l'eau et du savon, rincez abondamment la région à l'eau et lavez-vous les mains.

Contact avec les yeux : rincez-les abondamment à l'eau claire durant 10 minutes, portez des lunettes de soleil foncées pour éviter l'exposition à la lumière et consultez un médecin le plus tôt possible.

En présence d'une brûlure : évitez toute exposition au soleil pendant au moins une semaine, utilisez un écran solaire durant six mois et communiquez avec Info-Santé (8-1-1) ou le Centre antipoison du Québec au 1(800) 463-5060 pour des informations sur le traitement des brûlures.